



COMMUNIQUE DE PRESSE N° 29/ACAJ/2021

Kinshasa, le 14 novembre 2021 : À la suite du monitoring réalisé au cours de la marche organisée, le 13 novembre 2021, dans la ville de Kinshasa, par le Front patriotique, l'Association Congolaise pour l'Accès à la Justice (ACAJ) salue et félicite le sens élevé de responsabilité qui a caractérisé les dirigeants et membres de cette plate-forme.

L'ACAJ note que le Front patriotique a pu librement, et dans le respect de l'autre, exprimer ses revendications sans aucune entrave politique ou policière.

« **Nous exprimons notre appréciation face au civisme affiché par les participants à ladite marche et relève le professionnalisme dont ont fait montre respectivement le Gouverneur de la Ville-Province de Kinshasa et la Police dans la gestion et l'encadrement de cette manifestation citoyenne, expression par excellence des libertés fondamentales garanties par la Constitution de la République Démocratique Congo** », a déclaré Me Georges Kapiamba, Président de l'ACAJ.

Pour toute information supplémentaire,
Contactez Mme Gloria Mulomba
Chargée de communication ad intérim
Téléphone : + 243 81 048 8537
Email : acajasbl@yahoo.fr, info@acajrdc.org